

Réunion de la commission européenne du standard volailles (CES-V)

À Eger (Hongrie) le 25.05.2017

1. Mot de bienvenue

Le président Urs Lochmann salue et remercie les membres présents.

2. Liste de présence

Présents : Dietmar Kleditsch (D), Krešimir Safundžić (HR), Willy Littau (DK), J.C. Périquet (F), A. Verelst (B), Urs Lochmann (CH), Michel Bovet (CH).

Excusés : Peter Zuffa (Tch.) qui doit arriver en soirée, Ulli Freiburger (D),

Invité : Klaas van der Hoek (NL).

3. Procès-verbal de Pohlheim 2017

Merci à Dietmar de sa prompte remise.

Il y a eu une objection relative à la répartition en groupes des pays. Ce point sera traité lors de la réunion des juges volailles d'Eger.

4. Règlements

Nous voulons rassembler les différents règlements en un seul, afin que la vue d'ensemble soit meilleure. Pour ce faire, il faudrait un projet détaillé qui serait adapté en langue allemande. Il serait bien que nous en ayons déjà une partie sur la table à Eger. En septembre toutefois, il serait encore temps, mais au plus tard en mars, mais alors, les documents devraient sortir rapidement pour donner au moins 1-2 mois aux pays membres, afin de les discuter à l'interne. De cette façon, nous pourrions nous prononcer lors de la prochaine réunion EE en 2018.

Car il existe plusieurs règlements parfois contradictoires et pas toujours actualisés.

Andy a déjà préparé une proposition qui sera exposée demain à la réunion de la section volailles.

5. Proposition élaborée par la BZA (commission allemande des standards)

Il ne fait aucun doute que la BZA occupe une position particulière au sein de la CES-V, d'autant plus que la BZA gère le standard pour l'Europe.

Pour définir clairement la collaboration avec la CES-V, la BZA nous a fait parvenir un projet de contrat. Quelques points peuvent être concrétisés sans problèmes ou fonctionnent déjà sur le principe. D'autres doivent encore être affinés. Une difficulté majeure est la position des clubs spéciaux au sein de la BZA. Il faut beaucoup de doigté pour trouver une voie commune de collaboration, sans perdre de vue les objectifs fixés. Nous ne voulons pas le retrait de la BDRG (Fédération allemande), nous avons besoin d'elle, mais, d'un autre côté, il doit être clairement fixé que de nombreuses races sont aussi élevées dans d'autres pays et qu'il y existe également des clubs spéciaux. Si nous promovons la collaboration des clubs à travers les frontières, il nous sera alors plus aisé de défendre les intérêts au niveau de toute l'Europe.

Voici ci-dessous la proposition (reçue le 26.4.2017)

Proposition de la BZA, division volaille, de la BDRG, en vue de l'élaboration du standard EE des volailles

(En cas d'acceptation par la CES-V, cette proposition doit être reprise sous la forme d'un contrat)

- 1) Le pays membre Allemagne confirme son soutien à l'introduction du standard de la volaille pour l'Europe.
- 2) Les clubs de races de volailles de la BDRG décident de manière autonome si oui ou non un standard EE pour la/les rac/es dont ils s'occupent doit être établi et introduit.
- 3) L'Allemagne soutient activement les clubs spéciaux dans l'introduction souhaitée par eux du standard pour l'Europe.
- 4) L'Allemagne a la possibilité, pour les standards EE des races concernées, de les adapter (termes techniques, syntaxe, différenciation exacte de description de caractéristique), sans en modifier le contenu spécifique.
- 5) Les modifications des textes du standard EE doivent seulement être approuvées par la BZA avec la CES-V.
- 6) Dans le standard géré par l'Allemagne (Standard pour l'Europe), ne figureront aucun standard pour lesquels la décision de la BZA n'a obtenu aucun accord.
- 7) Les standards établis pour l'EE, qui entrent en vigueur en Allemagne, seront dotés du logo EE.

Remarques finales

Définition de l'instance compétente pour le standard (SBI)

Désignation alternative : Standard du pays d'origine

La fédération compétente du pays d'origine d'une race figurant sur la liste EE, avec un standard conforme aux

directives, qui doit être en possession de la CES-V, est l'instance compétente pour le standard (SBI).

Si le pays d'origine ne possède pas de standard écrit, alors c'est le texte du standard du pays qui a présenté la demande à la CES-V qui s'applique. Ce pays est remplaçant tant et aussi longtemps (SBI-suppléant) que le pays d'origine n'a pas pleinement satisfait aux conditions du SBI.

Admission de variétés de coloris

Il est permis aux pays, sans autorisation du SBI/SBI-suppléant d'admettre des variétés de coloris dans son standard EE. La CES-V doit en être informée.

Kamen, 25.03.2017

gez. Ulrich Freiburger, Obmann Sparte Geflügel im BZA

Andy Verelst signale déjà que c'est un point positif que l'Allemagne a indiqué sa position. Cependant, plusieurs points de la position allemande, en particulier les points 2, 3 et 4, ne sont pas acceptables. Une longue discussion s'en suit et il est décidé que la CES-V par l'intermédiaire de son président va faire une contre-proposition à l'Allemagne.

6. Oie de Tula

Ce point doit être tiré au clair à Eger. Toujours peu de renseignements de la Russie, surtout au point de vue illustrations. Le problème est que la Russie ne cotise plus à l'Entente depuis 2015 et n'envoie plus de représentant. Et comme la race commence à apparaître dans plusieurs pays, il est urgent de faire un standard. Un projet de standard sera donc proposé par la commission européenne.

7. Descriptifs de races

Quelques-uns sont encore en suspens. Éclaircissements avec la France relatifs au Combattant du Nord (petit et nain), à la Poule du Berry, etc.

Un rapprochement semble se dessiner entre la commission allemande et la commission européenne à propos du standard des cailles. Le groupe chargé des cailles va être réactivé.

Plusieurs standards sont étudiés : dindon châtain d'Italie, dindon noir d'Italie, oie de Padoue, oie de Vénétie, oie de Romagnol, oie de Padoue, Marsh Daisy

8. Ordre du jour de la réunion des juges à Doorn

Klaas distribue les feuilles d'inscription

/Programme

Vendredi 15 septembre 2017

Dès 15.00 Arrivée des participants et enregistrement au Centre de congrès Zonheuvel Doorn

19 30 Accueil et repas

Samedi 17 septembre 2017

07 30 Petit déjeuner

09 00 Salutations

09.15 – 10.00 Races crayonnées par Klaas van d. Hoeck

10.00 – 10.15 Pause café

10.15 – 11.15 Brabanter, Breda, Barbu Hollandais par Geri Glastra

11.15 – 12.15 Discussion devant les cages

12 30 - 13 30 Déjeuner

13.45 - 14.15 Canard à bec courbé, à tête d'étourneau, par Edgar de Poel

14.15 – 15.00 Wyandotte type originel par Mathieu Leuridan

15.00 – 15.15 Kaffeepause/Pause café

15.15 – 16.00 Plumages frisé – soyeux par Hendrick Timmer

16.00 – 17.00 Discussion devant les cages

19 00 Dîner

20.30 Réunion de la Commission européenne des standards CES-V

Dimanche 17september 2017

07.30 Petit déjeuner

09.00 – 09.45 Barnevelder par Hendrick Timmer

09.45 – 10.00 Pause café

10.00 – 10.45 Naine Hollandaise par Hilco Ketelaar

10.45 – 11.45 Discussion devant les cages

11.45 – 12.00 Clôture de la réunion

12.00 – 13.00 Déjeuner

Fin de la réunion

Inscription et paiement sont organisés par Kleindier Lievehebers
Pays-Bas

Contact: : Geri Glastra, Soetendaalseweg 14, NL-6721XB

Bennekom, gglastra@kpnplanet.nl

Voir le bulletin d'inscription sur le site de l'EE. Inscription avant le
11 août.

Prix : 250 euros par personne en chambre double, 300 euros en
chambre simple

9. Ordre du jour de la CES-V à Doorn

Il sera élaboré sur place.

Éventuellement le condensé des règlements.

10. Questions diverses

- Prochaines réunions des juges

2018 Danemark

2019 Autriche

- Masses des diminutifs

Nous avons constaté que, chez quelques diminutifs de grandes races, la masse est loin, très loin au-dessus des masses du standard. Même avec une tolérance de 10 – 20 %, nous sommes à côté.

Chez quelques races naines originelles, il y aussi de grosses différences. Il serait bien que la discussion se tienne entre les clubs spéciaux, par-dessus les frontières. Cela nous serait profitable.

L'ordre du jour étant épuisé, le président Urs Lochmann clôt la séance et remercie les membres présents.

Jean-Claude Périquet